

Direction Générale Affaires Médicales CV/YP/KA/ACC – 2025

## DÉCISION PORTANT NOMINATION EN QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE N°2025-032

La	Dir	ect	ric	e.
	_,,,	~~		_,

- Vu les articles L.6143-7 et suivants du Code de la Santé Publique,
- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Professeur Stéphane NANCEY;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;
- Vu la codécision de la Directrice et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 22 avril 2025 ;

## **NOMME**

Monsieur le Professeur Stéphane NANCEY en qualité de chef de service du service de GASTRO-ENTÉROLOGIE à compter du 5 décembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025, dans le cadre d'une prorogation.

Fait à Vienne,

Le 22 avril 2025

La Directrice Céline VIGNÉ

